



Comité Technique Ministériel 30 janvier 2018

Salaire et abattement de zone, le SNOPA CGT interpelle la Secrétaire Générale du ministère !

Ce CTM du 30 janvier 2018 s'est tenu dans le contexte tendu du programme Action Publique 2022 lancé par le Premier ministre qui vise à réformer l'administration pour finir de casser le service public et livrer ses dernières missions aux appétits féroces du secteur privé.

Contexte d'un projet de loi mobilité avec plusieurs rapports, interventions, déclarations qui laissent envisager la mise en place d'une agence des routes en lieu et place des DIR.

Contexte d'un agenda social 2017-2019 où le chantier statutaire des OPA est inscrit une nouvelle fois mais fait figure toujours d'arlésienne.

Le SNOPA CGT s'est saisi du point d'information sur le bilan social 2016 pour interpeller le ministère dans une déclaration liminaire sur l'obligation de **revaloriser le salaire des OPA** qui a atteint des niveaux historiquement bas avec les 3 premières classifications en zone 3 devenues inférieures au SMIC.

Nous avons profité pour exiger **la suppression des abattements de zone** qui diminue les salaires, le régime indemnitaire et les pensions.

La Secrétaire Générale et le DRH n'ont pu que partager notre constat tant à la fois sur le chantier statutaire qui a du mal à démarrer toujours en attente d'une directive de la fonction publique que sur l'aspect salarial dont ils nous ont affirmé qu'ils faisaient leur possible pour trouver une solution.

Pour la CGT, il ne s'agit pas de trouver des solutions mais de répondre à des obligations telles que **la revalorisation des salaires et la prime d'expérience !**

Le SNOPA CGT par cette interpellation remet la pression aux représentants du ministère en leur rappelant qu'ils sont dans l'illégalité. Ils doivent respecter la loi et les textes qui font que les salariés ne doivent pas être payés en dessous du SMIC et que la prime d'expérience doit être revalorisée en fonction de l'évolution salariale.

Vous pouvez compter sur le SNOPA CGT pour ne pas lâcher le morceau, nous continuerons jusqu'au bout à défendre le droit et les intérêts des OPA !

**Ensemble avec le SNOPA CGT
Défendons nos missions – nos emplois – notre statut !**